

Rawdon, le 6 septembre 1952

Mon cher Marcel,

Je crains que tu n'arrives pas à rejoindre les deux bouts si tu n'as pas encore réussi à toucher aucun argent du gouvernement canadien, et je t'envoie tout de même \$200.00. Accepte-les sans scrupules; tu me rembourseras si tu reçois enfin quelques subsides ou, si cela devait te faire défaut, plus tard, quand tu seras en mesure de le faire car, à vrai dire, je suis inquiète; l'argent va te manquer bientôt.

Cet argent est en dollars américains à ma banque de Westmount. J'imagine que tu ne devrais pas avoir de difficultés à encaisser ce chèque où tu te trouves; s'il devait en être autrement, fais-le-moi savoir, et je m'informerai de ce qu'il y a à entreprendre.

J'espère que tu pourras demeurer à Boston le temps qu'il te faut pour mener à bien tes études. Je serais déçue de ne pas aller te rejoindre à présent que j'en ai formé le projet et que je m'y suis attachée. Toutefois, si tu devais revenir au début d'octobre, ce serait fou, n'est-ce pas, d'y aller pour si peu de temps. Je vais donc, tout en me préparant, attendre que tu sois toi-même plus assuré de l'avenir prochain. C'est bien l'ennui de nos deux vies, que nous soyons si peu fixés l'un et l'autre, d'habitude, sur les événements, et que nous soyons par eux si longtemps tenus en suspens. N'importe; il y a aussi, parfois, des avantages de liberté dans cela et, en définitive, nous avons reçu plus de faveurs de la vie que la plupart des êtres humains.

J'imagine que, si j'arrive à terminer l'ébauche de la dernière partie de mon ouvrage, comme je l'espère, pour bientôt, je pourrais aller te rejoindre vers le 24, 25 septembre, peut-être un peu avant mais je t'avertirai à temps pour te donner le loisir nécessaire de trouver un appartement meublé et assez tranquille pour nous assurer la paix.

Je t'enverrai bientôt un autre paquet de journaux.

Persévère, chéri, dans tes vues. Je suis assurée qu'en définitive, tu seras heureux d'avoir gardé fidélité à tes ambitions les plus hautes.

Je t'embrasse tendrement.

Gabrielle